

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Saint-Honoré, tenue le 2 avril 2024, à 11h45, à l'endroit habituel des séances du conseil.

Madame Najat Tremblay, pro-maire préside la séance à laquelle participent :

Monsieur Peter Villeneuve
Madame Valérie Roy
Monsieur Sylvain Morel
Madame Sara Perreault

Monsieur Bruno Tremblay et madame Élizabeth Boily sont absents.

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, greffier-trésorier directeur général.

2 contribuables assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
02. Acceptation des procès-verbaux des séances régulières des 4 et 18 mars 2024.
03. Dossiers généraux
 - a) Dépôt audit gestion des permis et certificats
 - b) Offre de service Servitech – Évaluation Niobec
 - c)
04. Service de sécurité publique
 - a)
05. Service travaux publics
 - a) Soumission 2024-002 – Béton bitumineux
 - b) Soumission 2024-003 – Excavatrice
 - c) Soumission 2024-004 – Balayage de rues
 - d) Soumission 2024-005 – Marquage de lignes
 - e) Soumission 2024-006 – Matériel aqueduc et égout
 - f) Soumission 2024-007 – Béton
 - g) Balayage de rue boulevard Martel
 - h)
06. Service d'urbanisme et environnement
 - a) Rapport de comité
 - b)

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES POUR LE SERVICE D'URBANISME

07. Service des loisirs
 - a) Rapport de comité



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

08. Service communautaire et culture!

- a) Rapport de comité
- b) Feuillet paroissial
- c) Demande aide financière Chevaliers de Colomb
- d) Transport adapté
- e) Demande Saint-Honoré dans l'Vent – patrimoine Canada
- f)

09. Comptes payables

10. Lecture de la correspondance

11. Affaires nouvelles :

- a)
- b)

12. Période de questions des contribuables

13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Peter Villeneuve l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour.

084-2024

2. Acceptation des procès-verbaux des séances régulières des 4 et 18 mars 2024

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient adoptés les procès-verbaux des réunions des séances régulières des 4 et 18 mars 2024.

3. Dossiers généraux

085-2024

3. a) Dépôt audit gestion des permis et certificats

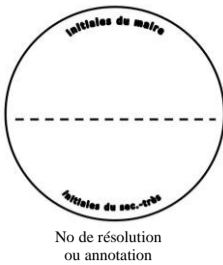
Il est proposé par Valérie Roy
appuyé de Peter Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE les membres du conseil ont pris connaissance du dépôt de l'audit sur la gestion des permis et certificats émis par la Commission municipale du Québec en mars 2024.

086-2024

3. b) Offre de service Servitech – évaluation Niobec

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers



QUE soit acceptée l'offre de service de Servitech pour l'évaluation de la mine Niobec :

Partie A : phase préliminaire (rencontre, visite terrain, analyse du dossier d'évaluation, négociation), un budget de 24 000\$;

Partie B : audition devant le TAQ, un budget de 45 000\$.

4. Service de sécurité publique

5. Service travaux publics

087-2024

5. a) Soumission 2024-002 – Béton bitumineux

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées sur invitation à plusieurs entreprises soient Compagnie Asphalte (CAL), Inter Cité Construction, Asphalte Henri Laberge, Pavex, Asphalte Potvin et Simard, Construction Rock Dufour et les Entreprises Jean-Yves Laberge & fils inc. pour des travaux de rapiéçage de béton bitumineux à divers endroits sur le territoire de Saint-Honoré;

ATTENDU QUE des soumissionnaires ont déposé leur offre, soit :

Entreprises Jean-Yves Laberge.....	100 028.25 \$ (tti)
Construction Rock Dufour.....	115 115.27 \$ (tti)
Asphalte Henri Laberge.....	118 095.42 \$ (tti)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Sara Perreault, appuyé par Peter Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers que soit retenue la soumission des Entreprises Jean-Yves Laberge & fils inc. pour des travaux de rapiéçage de béton bitumineux à divers endroits sur le territoire de Saint-Honoré au coût de 100 028.25 \$ (tti).

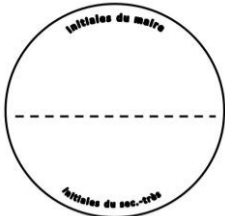
088-2024

5. b) Soumission 2024-003 – Excavatrice

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées sur invitation à des entreprises locales, pour des prix à l'heure, concernant la fourniture de différents modèles de pelle hydraulique avec opérateur ;

ATTENDU QUE les soumissionnaires suivants ont déposé leur proposition, à savoir :

Code 1301	Les Mini Excavations Denis Lavoie	69,00 \$
Code 1302	Les Mini Excavations Denis Lavoie	95.00 \$
	Entreprises Sylvain Dufour	102,15 \$
Code 1303	Construction J.R. Savard	130,00 \$
Code 1304	Construction J.R. Savard	160,00 \$
Code 1306	Construction J.R. Savard	155.00 \$
	Léon-Maurice Villeneuve exc.	116.80 \$
Code 1308	Entreprises Sylvain Dufour	130.00 \$
	ED Pro Excavation	148.00 \$



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

	Construction J.R. Savard	210.00 \$
Code 1313	Léon-Maurice Villeneuve exc.	145.50 \$
	ED Pro Excavation	168.00 \$
	Construction J.R. Savard	180.00 \$
Code 1313	Léon-Maurice Villeneuve exc.	179.50 \$
Avec marteau	Construction J.R. Savard	300.00 \$
Code 1315	Entreprises Sylvain Dufour	165.00 \$
	Construction J.R. Savard	165.50 \$
Code 1320	Construction J.R. Savard	280.00 \$
Code 1328	Construction J.R. Savard	315.00 \$
Code 1328	Construction J.R. Savard	415.00 \$
Avec marteau		

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé de Sara Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers que soient retenues les entreprises suivantes selon le code de pelle :

Code 1301	Les Mini Excavations Denis Lavoie	69,00 \$
Code 1302	Les Mini Excavations Denis Lavoie	95,00 \$
Code 1303	Construction J.R. Savard	130,00 \$
Code 1304	Construction J.R. Savard	160,00 \$
Code 1306	Léon-Maurice Villeneuve exc.	116,80 \$
Code 1308	Entreprises Sylvain Dufour	130.00 \$
Code 1313	Léon-Maurice Villeneuve exc.	145.50 \$
Code 1313	Léon-Maurice Villeneuve exc.	179.50 \$
avec marteau		
Code 1315	Entreprises Sylvain Dufour	165.00 \$
Code 1320	Construction J.R. Savard	280.00 \$
Code 1328	Construction J.R. Savard	315.00 \$
Code 1328	Construction J.R. Savard	415.00 \$
avec marteau		

pour la fourniture d'une pelle hydraulique avec opérateur pour divers travaux sur le territoire.

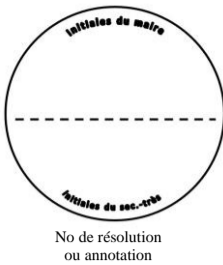
089-2024

5. c) Soumission 2024-004 – Balayage de rues

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées sur invitation à plusieurs entreprises soient Nutrite Belle Pelouse, Lachance Asphalte inc., Inter-Lignes, les Entreprises Sylvain Dufour et Inter-Cité Construction pour le balayage et le lavage de 13.5 km de rues et de 3,35 km de trottoirs dans la Ville de Saint-Honoré;

ATTENDU QUE les soumissionnaires ont déposé leur offre, soit :

Nutrite Belle Pelouse	17 678.96 \$ (tti)
Inter-Cité Construction ltée	18 625.95 \$ (tti)
Entreprises Sylvain Dufour inc.	18 723.62 \$ (tti)



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Signalisation Inter-Lignes	23 914.80 \$ (tti)
Lachance Asphalte inc.	28 398.83 \$ (tti)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Peter Villeneuve, appuyé par Sara Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers que soit retenue la soumission de Nutrite Belle Pelouse pour le balayage et le lavage de rues et trottoirs dans la Ville de Saint-Honoré au montant de 17 678.96 \$ (tti).

090-2024

5. d) Soumission 2024-005 – Marquage de lignes

ATTENDU QU'une soumission a été demandée sur invitation à l'entreprise Inter-Lignes pour le lignage des rues pour juin 2024;

ATTENDU QUE le soumissionnaire a déposé son offre, soit :
Inter-Lignes 22 506.36 \$ (tti)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé par Peter Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers que soit retenue la soumission d'Inter-Lignes pour le lignage des rues au coût de 22 506.36 \$ (tti).

091-2024

5. e) Soumission 2024-006 – Matériel aqueduc et égout

ATTENDU QU'une soumission a été demandée sur invitation à l'entreprise Produits BCM inc. pour du matériel d'aqueduc et d'égout pour le développement du Domaine du Parc;

ATTENDU QUE le soumissionnaire a déposé son offre, soit :
Produits BCM inc. 68 776.01 \$ (tti)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Peter Villeneuve, appuyé par Sara Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers que soit retenue la soumission de Produits BCM inc. pour du matériel d'aqueduc et d'égout au coût de 68 776.01 \$ (tti).

092-2024

5. f) Soumission 2024-007 – Béton

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées sur invitation à plusieurs entreprises soient Bétonnière d'Arvida inc. et Béton Provincial pour la fourniture de béton pour les trottoirs;

ATTENDU QU'un soumissionnaire a déposé son offre, soit :
Bétonnière d'Arvida inc. 264.44 \$/m³ (tti)
Béton Régional inc. 309.28 \$/m³ (tti)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Peter Villeneuve, appuyé par Valérie Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que soit retenue la soumission de la Bétonnière d'Arvida inc. pour la fourniture de béton pour les trottoirs au coût de 264.44 \$/m³ (tti).



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

093-2024

5. g) Balayage de rue boulevard Martel

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé par Peter Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil municipal de Saint-Honoré accepte la responsabilité du balayage sur le boulevard Martel, secteur urbain, pendant la saison estivale 2024. Monsieur Stéphane Leclerc est autorisé à signer le contrat du MTMD pour l'exécution des travaux au montant de 2 472.50 \$.

6. Service d'urbanisme et environnement

6. a) Rapport de comité

Aucun rapport

Questions des contribuables pour le service d'urbanisme

7. Service des loisirs

7. a) Rapport de comité

Aucun rapport

8. Service communautaire et culturel

8. a) Rapport de comité

Aucun rapport

094-2024

8. b) Feuillet paroissial

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

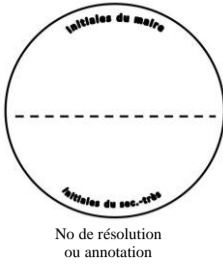
QUE soit autorisé le directeur général Stéphane Leclerc à signer le contrat pour le feuillet paroissial au coût de 339.92 \$ (tti).

095-2024

8. c) Demande aide financière Chevaliers de Colomb

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit accordée la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb sous forme de crédit de taxes foncières au montant de 995\$.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

096-2024

8. d) Transport adapté

CONSIDÉRANT QUE le transport adapté est une composante importante pour la participation des personnes handicapées du secteur de la MRC DU-FJORD-DU-SAGUENAY;

CONSIDÉRANT QUE le programme de subvention actuel au transport adapté ne permet plus de répondre aux besoins en matière de transport des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif dudit programme est de permettre d'assurer la mobilité des personnes handicapées du Québec pour que celles-ci puissent avoir accès aux activités de leur communauté et ainsi favoriser leur participation sociale;

CONSIDÉRANT l'annonce de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault, de mettre en place un comité consultatif sur le transport des personnes en situation de handicap, dont l'un des principaux thèmes abordés est le financement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Sara Perreault, appuyé par Valérie Roy et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Saint-Honoré appuie la Municipalité de Saint-Ambroise, mandataire pour le service du Transport Adapté Secteur-Nord qui fait face un déficit des produits sur les charges au 31-12-2023 de 82 486\$ et de 41 183\$ au 31-12-2022, afin d'obtenir une subvention supplémentaire pour les services de transport adapté qui sont essentiels au maintien de l'autonomie des personnes en situation de handicap et contribuent à favoriser leur participation active à la communauté, notamment en leur permettant d'accéder à leur travail, à divers services et à leurs activités.

QUE soit bonifié le financement du Transport Adapté Secteur-Nord afin d'assurer la pérennité de ce service.

097-2024

8. e) Demande Saint-Honoré dans l'Vent – patrimoine Canada

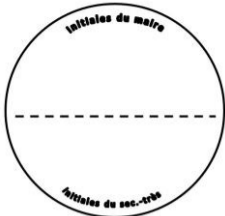
Il est proposé par Sara Perreault
appuyé par Sylvain Morel
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE le conseil municipal appuie le festival de Saint-Honoré dans l'Vent pour l'édition 2025 dans le cadre de leur demande financière à Patrimoine Canada et autorise le maire à signer le formulaire de l'appui de l'administration municipale conditionnel à ce que les crédits budgétaires soient votés au conseil pour l'année 2025.

098-2024

9. Comptes payables

Il est proposé par Sara Perreault
appuyé de Peter Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

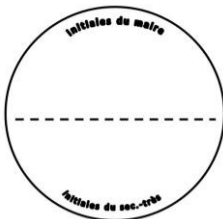
QUE soit approuvée la liste des chèques émis en mars au montant de 106 890.96 \$ suivant le registre des chèques imprimé le 28 mars 2024 :

VILLE ST-HONORÉ (LA CAISSE)	68.35 \$
FABRIQUE DE ST-HONORE	45.00 \$
HYDRO-QUEBEC	17 877.52 \$
POSTES CANADA	1 519.22 \$
BENEVA	18 266.95 \$
REVENU QUEBEC	302.00 \$
SANDRA ROUSSON	258.00 \$
SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QC	517.68 \$
SYNDICAT DES EML. MUN. DE ST-HONORÉ	2 621.13 \$
THERMOSHELL - CHAUFFAGE P. GOSSELIN	21 711.31 \$
BRASSARD ERIC	27.41 \$
COTE MATHIEU	45.99 \$
SOC. DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUEBEC	29 948.31 \$
GAUDREAU YOAN	386.00 \$
CENTRE RECREATIF DE ST-HONORE	1 549.87 \$
DUFOUR STEEVE	2 000.00 \$
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	129.00 \$
DE LA ROSA-TAFUR CHRISTIAN,	170.33 \$
GIRARD DANIEL	130.35 \$
PELLETIER YAN	651.03 \$
S.A.A.Q. IMMATRICULATION	1 032.79 \$
BLOUIN MICHEL	30.00 \$
GRENON MARTIN	99.19 \$
DANIEL ROUSSEL	60.00 \$
NICOLAS DESGAGNES	62.39 \$
TREMBLAY BRUNO	7 127.74 \$
VIDÉOTRON LTÉE	131.02 \$
BELL CANADA	122.38 \$

TOTAL : 106 890.96 \$

QUE soit autorisé le paiement des comptes au montant de 210 812.57 \$ suivant la liste des comptes à payer imprimée le 28 mars 2024 :

ACCOMODATION 571 INC.	66.68 \$
ADF DIESEL	3 023.79 \$
APPLIED INDUSTRIAL TECHNOLOGIES CDA ULC	3 833.24 \$
ARDOISES ARCHITECTURE INC.	1 284.85 \$
AT. MEC. ERIC BOUCHARD	36.63 \$
BLACKBURN & BLACKBURN INC.	753.07 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	91.98 \$
LA BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTÉE	201.21 \$
BRIDECO LTEE	5 173.08 \$
CAMIONS MSF SAGUENAY	1 996.46 \$
CANAC	307.37 \$
CENTRE ALTERNATEUR DEMARREUR LT INC	1 091.92 \$
LE CYBERNAUTE ENVIROVISION 2010 INC.	86.23 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	45.00 \$
DISTRIBUTIONS CUISI-LAM INC.	728.94 \$
DISTRIBUTION DDM INC.	122.05 \$
DISTRIBUTION MOBUS INC	1 047.10 \$
DUVAL, L'ESPÉREANCE, KPANAKE HUISSIERS	82.78 \$
ECOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUEBEC	252.03 \$
ÉDITIONS MÉDIA PLUS COMMUNICATIONS INC.	2 896.22 \$



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

ENCRECO INC.	408.70 \$
ENVIRONNEMENT SANIVAC	491.52 \$
EUROFINS ENVIRONEX	324.24 \$
ENVIRONNEMENT CA	995.99 \$
EQUIPEMENTS CLAUDE PEDNEAULT INC.	378.86 \$
EUGENE ALLARD	1 459.65 \$
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	183.96 \$
FERBLANTERIE MARCEL GUAY	68.98 \$
FILTRE SAGLAC INC.	564.34 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	1 325.75 \$
GESPRO EQUIPEMENT DEMOLITION INC.	18 148.18 \$
GESTION HOUDE ET LÉVESQUE	1.29 \$
GIVESCO	1 915.30 \$
GLS-CANADA	19.86 \$
GROMECC INC.	1 121.01 \$
IDENTIFICATION SPORTS INC.	620.87 \$
LES IMPRIMEURS ASSOCIÉS INC.	379.42 \$
INTER-LIGNES	313.67 \$
ISOCADRES	3 720.91 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	927.65 \$
LCR VETEMENTS ET CHAUSSURES INC	910.84 \$
LINDE CANADA INC.	54.34 \$
SIMPLEX LOCATION D'OUTILS INC.	965.10 \$
LUMINAIRE EXPERT	145.10 \$
MACPEK INC.	1 042.17 \$
LES MARCHES TRADITION	19.77 \$
MESSER CANADA INC. 15687	165.39 \$
MRC DU FJORD DU SAGUENAY	434.00 \$
MUNICIPALITÉ DE ST-FULGENCE	10 359.65 \$
MUNICIPALITE ST-DAVID-DE-FALARDEAU	171.00 \$
NUTRINOR FERME & MAISON	74.11 \$
OFFICE REGIONAL D'HABITATION LE FJORD	1 129.20 \$
ORIZON MOBILE, CHICOUTIMI	135.45 \$
REGENT PELLETIER	384.00 \$
PIC CONSTRUCTION CO. LTEE	18 724.67 \$
PIECES D'AUTOS STE-GENEVIEVE	374.73 \$
PNEUMATIQUE R.G. & FILS	1 341.25 \$
POTVIN & BOUCHARD INC	446.81 \$
POTVIN CENTRE CAMION	480.27 \$
POTVIN PNEUS MECANIQUE	4 232.72 \$
LES PRODUITS SANITAIRES LEPINE INC.	195.35 \$
PRODUITS BCM LTEE	3 653.32 \$
ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO AVOCATS	2 450.69 \$
ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	7 413.02 \$
ROUTIERS AVANTAGE	81.94 \$
SERRURIER Y.C. FILLION INC.	92.44 \$
SERVICES ÉNERGÉTIQUE MT	450.94 \$
SOCIETE DE TRANSPORT DU SAGUENAY	47 473.12 \$
SOLUTIA TELECOM	34.36 \$
SONIC ENERGIES	615.31 \$
SOUDURE MARTIN TREMBLAY INC.	5 257.42 \$
SPCA SAGUENAY	6 358.00 \$
SPECIALITES ELECTRONIQUES SAGUENAY INC.	170.08 \$
SPECIALITES YG LTEE	568.51 \$
SPORTS-INTER PLUS	1 068.33 \$
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	23 970.85 \$
TENCO	5 943.64 \$



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

TOROMONT INDUSTRIES LTEE	4 473.62 \$
TOXYSCAN INC.	799.08 \$
TRIUM MÉDIAS INC.	1 661.20 \$

TOTAL : 210 812.57 \$

10. Lecture de la correspondance

11. Affaires nouvelles

12. Période de questions des contribuables

- Balayage boulevard Martel

Je soussigné, Stéphane Leclerc, greffier-trésorier et directeur général, certifie que les fonds et crédits sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance et également effectuer le paiement de toutes les dépenses incompressibles jusqu'à la séance du 6 mai 2024.

Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général

La levée de la séance est proposée à 12h07 par Sara Perreault.

Je, Najat Tremblay, pro-maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Najat Tremblay
Pro-maire

Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général